



New Brunswick | Conseil de la santé
Health Council | du Nouveau-Brunswick

Rapport annuel

.....
2023-2024

New  Nouveau
Brunswick



➤ **Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick**

Pavillon J.-Raymond-Frenette
50, rue de la Francophonie, bureau 2200
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 7R1

Tél. : 506 869-6870
Télééc. : 506 869-6282
Sans frais : 1 877 225-2521

Ce document a pour titre :
Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick,
Rapport annuel 2023-2024

This document is available
in English under the title:
New Brunswick Health Council,
2023-2024 Annual Report



Le 21 juillet 2024

L'Honorable Bruce Fitch
Ministre de la Santé
Province du Nouveau-Brunswick

Monsieur le ministre,

J'ai le privilège de vous présenter le rapport annuel du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick pour notre seizième année financière ayant commencé le 1^{er} avril 2023 et s'étant terminée le 31 mars 2024.

Le tout respectueusement soumis,

Roger Léger
Président

Le 21 juillet 2024

Monsieur Roger Léger
Président
Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick
Moncton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel décrivant les activités du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick au cours de sa seizième année financière, soit 2023-2024.

Le tout respectueusement soumis,

Stéphane Robichaud
Directeur général



Table of contents



Mot du président et du directeur général	6
Mandat	7
Conseil	8
Équipe	9
Rapports sur le rendement	10
Plan provincial de la santé	15
Participation du public	17
Communications	20
Projet des Premières Nations	21
Fonctionnement	23
Autres éléments	26
ANNEXE A : Rapport d'impact du CSNB 2023-2024	28
ANNEXE B : Rapport annuel en vertu de la Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public	29
ANNEXE C : États financiers 2023-2024	30



Mot du président et du directeur général



Nous avons le plaisir de vous présenter l'édition 2023-2024 du rapport annuel du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick. Son contenu offre un survol des accomplissements liés aux livrables de notre Plan d'affaires 2023-2024. Ces livrables ont été inspirés par notre plan stratégique pluriannuel et le Plan provincial de la santé 2021.

Une loi modifiant la Loi sur le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2023, conséquemment, les mandats des membres restants du CSNB ont pris fin à la même date. Les retards causés par ce qui semble être des difficultés au niveau du processus de nomination ont laissé le CSNB sans membres de Conseil pour le reste de l'année financière 2023-2024.

Les modifications de la loi représentaient des responsabilités supplémentaires et nécessitaient des ressources financières et humaines additionnelles. La transition

nécessitait des efforts coordonnés de la part de parties prenantes venant du système de santé et des soins de longue durée et le tout devait être dirigé par le ministère de la Santé. Le CSNB a été informé en début d'année financière 2023-2024 que ces travaux seraient mis en pause. Néanmoins, les employées et employés du CSNB ont travaillé à compléter les livrables du Plan d'affaires 2023-2024, le présent rapport rend compte de ce travail.

Une fois de plus, le CSNB a bénéficié de l'appui des citoyennes et citoyens envers ses sondages et ses initiatives d'engagement. Ces résultats sont très appréciés par ceux qui travaillent sur la planification et les politiques des services de santé. Nous remercions toutes et tous les citoyennes et citoyens qui ont pris le temps de partager leurs expériences avec nous. Nous sommes également fiers du travail entrepris par les employés du CSNB et les membres du Conseil au cours de la dernière année.

Roger Léger
Président

Stéphane Robichaud
Directeur général



Mandat



La population du Nouveau-Brunswick a le droit de connaître les décisions prises, de faire partie du processus décisionnel et de connaître les résultats livrés par le système de santé et ses coûts. Le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick encouragera cette transparence, cet engagement et cette responsabilité en :



engageant la population dans un dialogue significatif pour l'amélioration de la qualité des services de santé



mesurant, surveillant et évaluant la santé de la population et la qualité des services de santé



informant la population sur l'état du rendement du système de santé



recommandant des améliorations au ministre de la Santé





Conseil



→ Membres

Roger Léger
Président
Dieppe

Susan Harley
Vice-présidente
Rothesay

Harry Doyle
Secrétaire-trésorier
Lower Coverdale

Ann Collins
Fredericton

Madeleine Dubé
Edmundston

Gail Bremner
Saint John

Diane Carey
Tracadie-Sheila

Cindy Howe
Burton

James Lamkey
Miramichi

Jasmine Murchison-Perley
Fredericton

Anna Riordon
Dalhousie

→ Comité de direction

Roger Léger
Président

Susan Harley
Vice-présidente

Harry Doyle
Secrétaire-trésorier

Ann Collins
Membre

Madeleine Dubé
Membre

→ Groupe de travail – Participation publique

Susan Harley
Présidente

Gail Bremner

Diane Carey

Harry Doyle

James Lamkey

Jasmine Murchison-Perley

→ Groupe de travail – Évaluation du rendement

Ann Collins
Présidente

Madeleine Dubé

Cindy Howe

Roger Léger

Anna Riordon

Équipe



Stéphane Robichaud
Directeur général

Reem Fayyad
Directrice exécutive de
l'évaluation du rendement

Nay O'Leary
Directrice exécutive de
l'engagement du citoyen

Simon Potvin
Directeur exécutif de
la planification et des
opérations

Michel Arsenault
Gestionnaire, données
et analytique

Brenda Bossé
Gestionnaire de projet

Meriam Choukri
Adjointe administrative

Mariane Cullen
Adjointe administrative
de direction

Danielle Doucet
Analyste de recherche

Carolji Forgues
Spécialiste des
communications et du
contenu numérique

Steve Langen
Analyste de données

Karine LeBlanc Gagnon
Analyste d'information

Patricia Rosselet
Gestionnaire, analyse
de recherche en santé

Philippe Rousselle
Analyste d'information

Rana Sughayar
Analyste de recherche

Monique Brideau
Analyste de l'engagement
citoyen et communautaire
(Jusqu'au 27 mars 2024)

Angela Nash
Analyste principale de
la recherche et des
politiques autochtones
(Jusqu'au 30
novembre 2023)



Rapports sur le rendement



Sondage sur les soins à domicile

Tous les trois ans, le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick (CSNB) mène son Sondage sur les soins à domicile, évaluant l'expérience de plus de 6 000 Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois qui dépendent des services de soins à domicile financés par l'État.

Ce sondage recueille des commentaires sur l'accessibilité, la sécurité et la qualité générale des soins. Les données ainsi obtenues informent les citoyennes et citoyens et les décideurs du système de santé, ce qui favorise l'amélioration continue au sein du système de soins de santé du Nouveau-Brunswick.

Livrable

État

Collecte des données de l'édition 2024 – 4^e trimestre

Nous commencerons la collecte des données pour l'édition 2024 du Sondage sur les soins à domicile après avoir mené les consultations nécessaires auprès des parties prenantes. La période de collecte des données se terminera au cours de l'exercice financier suivant.

- > **Commentaires :** Les questionnaires et le matériel ont été examinés, et des discussions sur la participation et la méthodologie ont eu lieu avec les parties prenantes. La collecte de données a commencé en mars et continuera jusqu'au premier trimestre du prochain exercice.



En cours

Campagne publicitaire pour la collecte de données – 4^e trimestre

Nous lancerons une campagne publicitaire afin d'accroître la sensibilisation et de garantir un bon taux de réponse au Sondage sur les soins à domicile.

- > **Commentaires :** Nous avons réalisé une campagne publicitaire multicanale au quatrième trimestre pour sensibiliser les patientes et patients et encourager leur participation. Cette campagne s'est appuyée sur les mises à jour du site Web, le bulletin d'information, les plateformes de médias sociaux et les médias locaux, y compris des annonces dans les journaux et à la radio.



Terminé

Sondage sur les soins primaires

Afin d'enrichir le sondage détaillé sur la santé primaire, le CSNB a élaboré un sondage annuel orienté plus spécifiquement sur les soins primaires. Cette initiative fournit des données actualisées sur l'expérience des citoyennes et citoyens en matière de soins de santé primaires dans l'ensemble de la province et dans les zones de santé.

L'édition 2022, remplie par 5 013 participantes et participants de 18 ans et plus, a permis de recueillir de précieux renseignements sur divers aspects des soins primaires. Voici les principaux constats :

- 1 Personne sur 3 ayant une fournisseuse ou un fournisseur de soins de santé primaires peut obtenir un rendez-vous dans les cinq jours, une proportion qui s'est détériorée au fil du temps.
- Bien qu'ils aient une fournisseuse ou un fournisseur de soins de santé primaires,

une proportion importante de citoyennes et de citoyens ont recours à d'autres services de soins de santé primaires. Les trois services les plus utilisés sont les pharmaciennes et pharmaciens (36,6%), les salles d'urgence (26,6%) et les cliniques après-heures (22,3%)

- Un pourcentage élevé de gens se heurtent à des obstacles pour s'orienter dans le système de soins de santé.
- Un pourcentage moins élevé de citoyennes et citoyens est confiant dans leur capacité à gérer leur état de santé chronique.

Ces constatations informent directement le Plan provincial de la santé et alimentent des ressources clés du CSNB, comme la Fiche de rendement sur les services de santé et les profils de santé de la population, à l'échelle de la province et des zones de santé.

Livrable

État

Rapport public de l'édition 2022 – 1^{er} trimestre

Nous analyserons les résultats de l'édition 2022 du Sondage sur les soins primaires et publierons les données et les principaux constats sur notre site Web.

- **Commentaires :** Les résultats et les principaux constats de l'édition 2022 du Sondage sur les soins primaires ont été publiés le 21 juin 2023. Le rapport et les messages ont atteint un large public par le biais de notre site Web, de notre bulletin d'information, de la publicité sur les médias sociaux et de la couverture médiatique. Des webinaires dans les deux langues officielles ont également été offerts aux parties prenantes du système de santé.



Terminé

Collecte des données de l'édition 2023 – 3^e trimestre

Nous réaliserons l'édition 2023 du Sondage sur les soins primaires après avoir mené les consultations nécessaires auprès des parties prenantes. Il s'agit d'un sondage annuel à l'échelle des zones sur l'accès aux soins primaires, qui vise à répondre au besoin de données récentes dans ce domaine.

- **Commentaires :** La collecte de données de l'édition 2023 a eu lieu au troisième trimestre, d'octobre 2023 à janvier 2024. Un total de 5 110 personnes de 18 ans et plus ont répondu au sondage.



Terminé

Campagne publicitaire pour l'édition 2023 – 3^e trimestre

Nous lancerons une campagne publicitaire afin d'accroître la sensibilisation et de garantir un bon taux de réponse au Sondage sur les soins primaires.

- **Commentaires :** Nous avons réalisé une campagne publicitaire multicanale au troisième trimestre pour sensibiliser les patientes et patients et les encourager à participer. Cette campagne s'est appuyée sur les mises à jour du site Web, le bulletin d'information, les plateformes de médias sociaux et les médias locaux, y compris des annonces dans les journaux et à la radio.



Terminé

Sondage sur les soins hospitaliers aigus

Tous les trois ans, le CSNB mène son Sondage sur les soins hospitaliers aigus afin de recueillir les commentaires de Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois (de 18 ans et plus) ayant reçu des soins médicaux, chirurgicaux ou de maternité en milieu hospitalier. Ce sondage évalue l'expérience des patientes et patients dans des aspects clés : accessibilité, justesse, efficacité, sécurité et qualité générale des soins.

Les données ainsi obtenues informent les citoyennes et citoyens et les décideurs du système de santé. Les résultats du sondage mettent en évidence les domaines d'excellence et les possibilités d'amélioration.

Ces données sont essentielles pour suivre les tendances et garantir l'amélioration continue de la qualité au sein des hôpitaux du Nouveau-Brunswick.

Le CSNB utilise également les données du Sondage sur les soins aigus pour intégrer des renseignements à la Fiche de rendement sur les services de santé. De plus, les résultats du sondages sont utilisés par les Régies régionales de la santé (RRS) dans le cadre de leur processus d'accréditation.

Le Sondage sur les soins hospitaliers aigus 2023 a été réalisé de juin à novembre 2023, et 4 719 patients admissibles y ont participé. Les résultats seront publiés à l'automne 2024.

Livrable

État

Collecte des données de l'édition 2023 – 1^{er} et 2^e trimestre

Nous réaliserons le Sondage sur les soins hospitaliers aigus après avoir mené les consultations nécessaires avec les Régies régionales de la santé (RRS) et organisé la logistique. Le sondage est prévu pour l'été.

- **Commentaires :** La collecte de données de l'édition 2023 a eu lieu de juin à novembre 2023. Un total de 4 719 patientes et patients ont répondu au sondage.



Terminé

Campagne publicitaire pour la collecte de données de l'édition 2023 – 1^{er} et 2^e trimestre

Nous lancerons une campagne publicitaire afin d'accroître la sensibilisation et de garantir un bon taux de réponse au Sondage sur les soins hospitaliers aigus.

- **Commentaires :** Nous avons réalisé une campagne publicitaire multicanale au premier trimestre pour sensibiliser les patientes et patients et les encourager à participer. Cette campagne s'est appuyée sur les mises à jour du site Web, le bulletin d'information, les plateformes de médias sociaux et les médias locaux, y compris des annonces dans les journaux.



Terminé

Sondage sur le mieux-être des élèves

Le Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick permet d'obtenir un aperçu complet du mieux-être des étudiantes et étudiants dans l'ensemble de la province. Cet effort collaboratif des ministères de la Santé (santé publique), de l'Éducation et du Développement de la petite enfance permet de recueillir des données essentielles sur plusieurs aspects des élèves : développement social et affectif, santé mentale et physique, consommation d'alcool et de drogues, et expérience à l'école et dans la communauté.

Il y a trois sondages pour trois groupes d'âge :

- élèves de 4^e et de 5^e année;
- élèves de la 6^e à la 12^e année;
- parents d'enfants de la maternelle à la 5^e année.

Les données du Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick alimentent les rapports sur la santé de la population à l'échelle des communautés et des zones de santé du CSNB.

L'édition 2022-2023 du sondage a été menée auprès de 13 000 élèves de 4^e et de 5^e année et de 45 000 élèves de la 6^e à la 12^e année, en

novembre et en décembre 2022. Les résultats ont été publiés le 25 octobre 2023.

Voici les principaux constats :

- La capacité des jeunes à s'adapter aux difficultés diminue, tandis que la proportion de jeunes aux prises avec des problèmes de santé mentale est en constante augmentation.
- Chez les jeunes s'identifiant comme non binaires et avec un statut 2ELGBTQIA+2 : par rapport à leurs pairs, une plus faible proportion a un niveau de résilience modéré ou élevé ou un niveau élevé de santé psychologique, et ils font état d'une moins bonne santé mentale.
- L'utilisation des médias sociaux, un facteur de risque émergent pour la santé mentale, est en augmentation chez les jeunes.
- Le taux de jeunes qui fument régulièrement est en baisse, et le taux de jeunes qui vapotent régulièrement ou consomment régulièrement du cannabis est resté relativement stable depuis 2021-2022.

Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau Brunswick 2022-2023 – élèves de la maternelle à la 12^e année

Livrable

État

Envoi des rapports aux écoles pour l'édition 2022-2023 – 1^{er} trimestre

Nous préparerons les résultats par école et enverrons des rapports à tous les établissements participants.

- **Commentaires :** Tous les rapports ont été complétés et envoyés aux écoles en avril 2023, comme prévu.



Terminé

Rapport public de l'édition 2022-2023 – 2^e trimestre

Nous publierons les résultats, les analyserons et élaborerons des documents de mobilisation du savoir pour rendre publiques nos principales constatations et communiquer les résultats du sondage à un éventail de groupes cibles.

- **Commentaires :** Une campagne publicitaire multicanale a été menée en octobre 2023 et a suscité un grand intérêt de la part des médias. Un total de 14 articles de presse et entrevues à la radio ont contribué à la diffusion de l'information.

Un webinaire a été présenté aux parties prenantes et tout le travail lié au Web est terminé en ce qui concerne les résultats accessibles au public.



Terminé

Sondage sur le mieux-être et le milieu d'apprentissage des élèves du N. B. 2023-2024 – élèves de la maternelle à la 12^e année

Livrable

État

Matériel promotionnel pour la collecte de données de l'édition 2023-2024 – 2^e trimestre

Nous préparerons du matériel publicitaire pour soutenir la réalisation de l'édition 2023-2024 du sondage.

- **Commentaires :** En plus de l'information sur notre site Web et des mises à jour de la FAQ, le CSNB a créé une vidéo pour faire la promotion du sondage. Elle permet de faire connaître le sondage et d'encourager la mobilisation des citoyennes et citoyens et la discussion. La vidéo a été visionnée 17 587 fois.



Terminé

Collecte des données de l'édition 2023-2024 – 3^e trimestre

Nous mènerons le Sondage sur le mieux-être des élèves à l'automne 2023. Il s'agit du deuxième cycle où toutes les classes (de la maternelle à la 12^e année) sont visées par un sondage en ligne.

- **Commentaires :** Le Sondage sur le mieux-être et le milieu d'apprentissage des élèves 2023-2024 a été réalisé dans toutes les écoles du Nouveau Brunswick en novembre 2023. Les données ont été mises à jour sur le site Web, et les rapports ont été envoyés aux écoles et aux districts au quatrième trimestre.



Terminé



Plan provincial de la santé

Le CSNB a le mandat de rendre compte publiquement du rendement du système de santé.

Dans le cadre de ses obligations en matière de communication publique, le CSNB a publié

des rapports de progrès et des données contextuelles sur les domaines d'action du Plan provincial de la santé : *Stabilisation des soins de santé : Un appel à l'action urgent.*

Livrable

État

Rapport de l'état des résultats du plan provincial de la santé

Nous rendrons compte publiquement de l'état des résultats définis dans le plan provincial de la santé.

- > **Commentaires** : Des mises à jour trimestrielles sur le progrès des travaux ont été publiées sur le site Web du CSNB.



Terminé

Rapport sur les domaines d'action définis dans le plan provincial de la santé

Nous fournirons des renseignements contextuels sur les domaines d'action définis dans le plan provincial de la santé.

- > **Commentaires** : Les informations contextuelles ci-dessous ont été publiées pour chacun de ces piliers :



En cours

Accès aux soins de santé primaires

Des rapports sur ce secteur ont été produits à quelques reprises au cours de l'année.

Les résultats publiés de l'édition 2022 du Sondage sur les soins primaires ont porté sur l'accès en temps opportun aux fournisseuses et fournisseurs de soins primaires et ont permis d'examiner de plus près l'utilisation

d'autres services lorsqu'un prestataire n'est pas disponible.

Une campagne comprenant un résumé graphique et la diffusion sur les médias sociaux a attiré l'attention sur l'accès virtuel aux services de soins primaires dans la province.

Accès aux services de traitement des dépendances et de santé mentale et Soutien pour les aînés qui veulent vieillir chez eux

Des discussions avec les parties prenantes sont en cours pour définir les indicateurs et les rapports.

Accès aux chirurgies

Chaque trimestre, le CSNB actualise un tableau de données qui résume les indicateurs relatifs aux délais d'attente pour une intervention chirurgicale. Les données sont disponibles au niveau provincial, des régions régionales de la santé et des zones.

En juillet 2023, nous avons publié les principaux constats fondés sur les données du Registre provincial de l'accès aux chirurgies. Nous avons également créé un résumé graphique montrant le parcours d'accès des citoyennes et citoyens à une intervention

chirurgicale au Nouveau Brunswick, comprenant les différents délais.

Voici les principaux constats :

- Les délais d'attente rapportés pour les interventions chirurgicales ne représentent qu'une partie du parcours d'une personne pour recevoir les soins de santé dont elle a besoin.
- Les délais d'attente en chirurgie varient selon l'endroit où les interventions sont pratiquées.



Participation du public



Le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick a un double mandat : rendre compte publiquement du rendement du système de santé et engager la population dans l'amélioration de la qualité des services de santé.

Cette année, les travaux du Réseau de voix des patients se sont poursuivis, en utilisant des méthodes de recherche qualitative pour explorer l'accès virtuel aux soins primaires.

À la suite de nos initiatives d'engagement dans les différentes zones de santé, nous avons préparé et publié un dossier à l'intention de la population et des parties prenantes résumant nos résultats.

La participation des parties prenantes a atteint un nouveau sommet grâce au Laboratoire d'innovation en santé. Nous avons présenté les résultats aux participantes et participants et les avons invités à créer conjointement des solutions pour résoudre les problèmes cernés en matière d'accès virtuel aux soins de primaires.

Voici les principaux constats :

- Les soins virtuels permettent un accès simple et rapide aux soins de primaires pour répondre à des besoins précis en matière de santé.
- Il y a des obstacles clairs à l'accès aux soins virtuels pour certaines personnes.
- Les soins virtuels peuvent être un bon outil, mais ils ne peuvent pas toujours remplacer les soins en personne.
- En ce qui concerne la justesse des soins virtuels, la continuité des soins est un sujet de préoccupation.

Reconnaissant la nécessité d'une approche plus ciblée de l'engagement des citoyennes et citoyens, le CSNB vise à améliorer sa stratégie. L'équipe du CSNB a choisi de consacrer du temps à l'élaboration d'une approche collaborative et organisationnelle. Cette approche, qui devrait être finalisée d'ici mars 2025, sera présentée au conseil d'administration en temps et lieux.

Livrable

État

RÉSEAU DE VOIX DES PATIENTS

Laboratoire d'innovation en santé – 1^{er} trimestre

Nous organiserons un atelier avec les parties prenantes du système de santé pour présenter les résultats de l'initiative Réseau de voix des patients 2022 et favoriser la discussion sur les projets potentiels d'amélioration de la qualité des services de santé.

- **Commentaires :** Le laboratoire d'innovation en santé s'est déroulé le 13 septembre 2023 et a réuni une trentaine d'acteurs du secteur des soins primaires au Nouveau-Brunswick. L'événement a permis aux participantes et participants de prendre part à des séances plénières de réflexion sur les ressources, les étapes à venir et les processus visant à améliorer l'accès virtuel aux services de soins primaires dans la province.



Terminé

Dossier à l'intention des citoyens – 1^{er} et 2^e trimestres

Nous préparerons un dossier à l'intention des citoyens afin de rendre publiquement compte des résultats de notre initiative Réseau de voix des patients 2022. Nous élaborerons et mettrons également en œuvre une stratégie de mobilisation du savoir afin de promouvoir nos résultats auprès de différents groupes dans tout le Nouveau-Brunswick.

- **Commentaires :** Le dossier à l'intention des citoyens, publié le 20 septembre 2023, a généré une importante couverture médiatique, avec 12 articles de presse et entrevues à la radio. Cette diffusion à grande échelle a fait en sorte que l'information atteigne un vaste public.

Pour appuyer la couverture médiatique, nous avons publié un résumé des conclusions sur le site Web en même temps que le rapport complet, rendant l'information accessible dans différents formats pour la commodité de la population. Nous avons renforcé davantage l'engagement en organisant un webinaire spécialement pour les participants aux séances d'engagement du citoyen, afin de favoriser l'échange bidirectionnel d'information.



Terminé

ENGAGEMENT DU CITOYEN

Activités d'engagement – 3^e et 4^e trimestres

Nous organiserons des activités d'engagement du citoyen afin d'obtenir des renseignements qualitatifs sur leurs expériences avec le système de santé et leurs idées d'initiatives pour en améliorer la qualité.

- **Commentaires :** En 2023-2024, le CSNB a mis la priorité sur l'élaboration d'une stratégie d'engagement du citoyen. Cette stratégie est en constante évolution et concordera directement avec les priorités stratégiques fondamentales du CSNB, garantissant ainsi que les initiatives futures répondront toutes efficacement aux besoins de notre communauté. Une fois prête, la stratégie sera le pilier des phases ultérieures d'élaboration des initiatives, guidant le CSNB vers un engagement efficace du citoyen.



En cours

Rapport public – 3^e et 4^e trimestres

Nous préparerons des documents pour rendre compte publiquement des résultats de nos activités d'engagement du citoyen. Nous élaborerons et mettrons également en œuvre des stratégies de mobilisation du savoir afin de promouvoir ce que nous avons entendu de la part de citoyens de différents groupes dans tout le Nouveau-Brunswick.

- **Commentaires :** Pour atteindre des bases solides en vue d'une mobilisation future, le CSNB a concentré ses efforts sur l'élaboration d'une stratégie complète d'engagement du citoyen.

La stratégie en cours d'élaboration garantira que nos initiatives concordent parfaitement avec les priorités stratégiques du CSNB et guidera la conception d'initiatives percutantes d'engagement des citoyens dans les années à venir.



En cours

STRATÉGIE DE RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

Réseaux de zones de santé – 3^e et 4^e trimestres

Nous mettrons sur pied et mobiliserons des réseaux de parties prenantes communautaires à l'échelle régionale en mettant l'accent sur l'amélioration de la qualité des services de santé et de la santé de la population. Nous préparerons des stratégies d'engagement pour chaque réseau régional et mènerons des activités d'engagement centrées sur la mobilisation du savoir concernant les domaines d'action du plan provincial de la santé.

- **Commentaires :** Les travaux sur cette initiative ont été reportés au prochain exercice. Nous entamerons des discussions pour définir la stratégie d'engagement des parties prenantes du CSNB. L'initiative vise à préciser les objectifs de l'organisme, le but principal et l'utilisation interne des relations avec les parties prenantes. À la suite de ces discussions, nous mettrons en place un système de gestion des relations clients (CRM) et élaborerons des stratégies générales d'engagement des parties prenantes.



En cours



Communications



Cette année, le CSNB a renforcé ses efforts de communication pour fournir à la population et aux parties prenantes des données concrètes sur notre système de soins de santé.

Afin d'y parvenir, nous avons créé un cadre stratégique de communication qui régit nos activités afin de maximiser l'incidence de nos données détaillées sur la santé de la population, la qualité des soins de santé et le rendement du système.

Nous avons transformé notre site Web en centre d'information dynamique. La population et les parties prenantes y trouvent des articles fréquents présentant des analyses approfondies et des renseignements clairs et accessibles.

Nous avons encore accru notre portée grâce à des communiqués de presse ciblés, à des campagnes stratégiques dans les médias sociaux et à la participation à des activités de promotion. Grâce à ces efforts, nous avons favorisé des discussions ouvertes et informé la population sur le rendement du système de soins de santé. L'annexe A contient un rapport d'impact pour l'exercice 2023-2024.

Cette approche multicanale habilite les citoyennes et citoyens et les parties prenantes. Ils peuvent désormais tirer parti de nos données pour plaider en faveur d'un changement positif au sein du système de soins de santé. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de notre mission principale de transparence et d'engagement du citoyen.

Livrable

État

Cadre d'évaluation de la communication stratégique – 1^{er} et 2^e trimestres

Nous élaborerons un cadre décrivant les indicateurs de succès du Cadre de communication stratégique. Il facilitera la collecte efficace de données et la production de rapports sur les initiatives de communication du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick.

- > **Commentaires :** Le cadre de communication stratégique a été complété et attend l'approbation du conseil d'administration. Il servira de document d'orientation pour nos efforts de communication.

Pour garantir son succès, nous élaborerons, au cours du prochain exercice, un cadre de responsabilisation avec des indicateurs clairs. Ce cadre permettra de suivre l'évolution et l'efficacité de nos initiatives.



En cours



Projet sur les données sur la santé des Premières Nations



Depuis 2017, le CSNB collabore avec les représentantes et représentants de la santé des Premières Nations et Services aux Autochtones Canada pour améliorer l'accès aux données sur la santé et la qualité des services de santé pour les communautés des Premières Nations. Au fil du temps, les parties prenantes du système de santé et les représentants des Premières Nations ont œuvré à améliorer l'accès aux indicateurs concernant les peuples autochtones et à renforcer les capacités au sein des communautés des Premières Nations. Le projet comprend également l'élaboration d'un cadre de gouvernance mené par les Autochtones qui assure l'harmonisation avec les principes des Premières Nations en matière de propriété, de contrôle, d'accès et de possession. Le Nouveau-Brunswick traîne derrière les autres provinces de l'Atlantique en ce qui concerne la mise en œuvre d'approches efficaces de collaboration avec les communautés des Premières Nations. Beaucoup perçoivent le projet comme un outil précieux pour déterminer les approches collaboratives efficaces.

Livrable

Formalisation d'un cercle de travail autochtone – en cours

Une fois les participants potentiels connus, les réunions viseront à confirmer une approche et un objectif communs pour l'année. Le cercle de travail devrait constituer une ressource précieuse pour identifier les possibilités, élaborer des stratégies et ajouter de la crédibilité à cet important projet.

- **Commentaires :** Le projet est sur la glace depuis l'automne 2023. Le CSNB consulte les parties prenantes et prend part aux discussions afin d'évaluer la suite à donner au projet.

Amélioration de la collecte de données sur les priorités autochtones – en cours

Au cours de l'exercice précédent, nous avons communiqué avec toutes les communautés pour faire connaître le projet et sonder l'intérêt pour la collaboration. Certaines communautés ont exprimé le souhait de collaborer dans des domaines de santé prioritaires. Nous concentrerons nos efforts sur celles-ci en souhaitant que la réussite de ces initiatives permette d'atteindre d'autres communautés.

- **Commentaires :** Le projet est sur la glace depuis l'automne 2023. Le CSNB consulte les parties prenantes et prend part aux discussions afin d'évaluer la suite à donner au projet.

Sensibilisation par rapport aux données existantes sur la santé des Autochtones – en cours

En collaboration avec le cercle de travail autochtone, il est nécessaire de mieux comprendre les données actuellement disponibles et de déterminer celles qui peuvent être utiles pour sensibiliser le public aux principaux problèmes de santé des Autochtones et celles qui ne devraient être communiquées qu'au sein des communautés autochtones. Il faudra également tirer profit des outils actuels, comme les sondages sur le mieux-être des élèves.

- **Commentaires :** Le projet est sur la glace depuis l'automne 2023. Le CSNB consulte les parties prenantes et prend part aux discussions afin d'évaluer la suite à donner au projet.



Fonctionnement



Depuis sa création, le CSNB a toujours produit des données sur la qualité des services de santé et la santé de la population, remplissant ainsi son mandat. Au cours de l'exercice, nous avons poursuivi ces efforts et avons également entrepris des révisions majeures de certains de nos processus afin d'améliorer la crédibilité et l'exploitabilité de nos données.

Livrable

État

Production de données

Nous mettrons à jour les indicateurs (de sources internes et externes) dans nos outils Web et consoliderons nos processus de gestion des données.

> Commentaires :

Mise à jour des indicateurs dans nos outils Web

Grâce à ses outils Web, le CSNB met souvent à jour des indicateurs qui évaluent la santé de la population et la qualité des services de santé, en font le suivi et fournissent des renseignements sur ces sujets. Ces outils Web comprennent des indicateurs provenant des sondages du CSNB (sources internes) et plus de 190 indicateurs de sources externes (fédérales, provinciales, régionales et locales) afin de soutenir les efforts de communication publique à l'échelle de la province, des zones et des communautés. Plus de 6 000 valeurs d'indicateurs ont été mises à jour dans nos outils Web.



En cours



Renforcement des processus de gestion de données

Nous améliorons continuellement les processus de gestion des données afin de produire et de documenter efficacement nos indicateurs. Nous avons amélioré la documentation des métadonnées de nos sondages, et le calcul de certains indicateurs annuels de sources externes est désormais plus efficace.

Nous avons également entrepris une révision de nos sondages pour les aspects du travail qui requièrent des méthodes statistiques. Ce travail a été réalisé par les Services de consultation en statistique et méthodes d'enquêtes de Statistique Canada. Ces aspects comprennent les méthodes de pondération des sondages, les règles de suppression des indicateurs publiés, les intervalles de confiance et les tests statistiques qui comparent les résultats des sondages. Dans le cadre de cet exercice de consultation, Statistique Canada a évalué nos méthodes actuelles et a recommandé des pratiques exemplaires pour tous les sondages du CSNB.



En cours

Révision des limites des communautés et des zones de santé

Nous allons revoir les limites de nos communautés et de nos zones de santé en tenant compte de la réforme de la gouvernance locale qui est entrée en vigueur en janvier 2023. Nous devons évaluer l'effet de la nouvelle structure sur notre travail de collecte, d'analyse et de présentation des données.

> Commentaires :

Un projet a été élaboré afin d'évaluer l'impact des modifications apportées aux limites des zones de santé et des communautés du CSNB dans le cadre de la réforme municipale. Il évaluera également l'effet de ces changements géographiques sur nos données.

L'évaluation de l'impact a été finalisée au cours de l'exercice actuel.

En 2024-2025, diverses activités d'engagement avec les parties prenantes contribueront à définir les nouvelles limites des communautés et des zones de santé du Nouveau Brunswick.



En cours

Préparation à de nouvelles responsabilités dans le cadre de la modification de la loi

La Loi sur le Conseil de la santé et des soins aux aînés du Nouveau-Brunswick entrera en vigueur le 1er septembre 2023. Le nouvel organisme conservera les responsabilités législatives et le statut de la *Loi créant le Conseil du Nouveau-Brunswick en matière de santé*. Il devra mettre davantage l'accent sur le vieillissement de la population et les soins de longue durée, et deviendra l'organe responsable des données et de l'analyse pour les systèmes de santé et de soins de longue durée. Les travaux visant à assurer une transition réussie ont commencé.

> Commentaires :

L'ajout de responsabilités et de ressources nécessaires est censé être le fruit d'un effort coordonné avec les parties prenantes du systèmes de santé et de soins de longue durée. Le ministère de la Santé est l'organisation responsable de la coordination de ces efforts. Au début de l'exercice 2023-2024, on a informé le CSNB que ces travaux seraient suspendus.



En cours

Autres éléments



Outre les sondages, le CSNB fournit d'autres données pour mesurer la santé de la population et le rendement des services de santé. Au cours de l'exercice, l'équipe a eu l'occasion de pousser plus loin plusieurs éléments et a entrepris une révision majeure de certains outils de communication.

> Dépenses de santé

Le CSNB a publié une page Web qui présente une vue d'ensemble des dépenses de santé au Nouveau-Brunswick, illustrant l'affectation des ressources aux besoins en matière de santé. Le contenu actualisé vise à présenter de l'information claire et intéressante sur les dépenses de santé dans la province. Il fait ressortir des données importantes sur les dépenses au Nouveau-Brunswick, en comparaison avec d'autres provinces, et il présente également les tendances au fil du temps. Les données et les principaux constats de 2020 ont été publiés au premier trimestre. Le contenu a été actualisé au quatrième trimestre avec les données de 2021 de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS).

> Évaluation des questions démographiques

Nous avons entrepris un examen des questions démographiques des sondages au cours du présent exercice afin de normaliser nos questionnaires et de permettre au CSNB de communiquer avec plus de précision l'expérience des citoyennes et citoyens qui s'identifient à certains groupes.

> Examen des sujets et des indicateurs en matière de santé de la population

Un groupe de travail interne sur la santé de la population a été mis sur pied pour mettre à profit l'expérience de chaque membre afin d'améliorer les rapports sur la santé de la population. Ce groupe cherche à améliorer la connaissance, la réception et l'utilisation de l'information sur la santé de la population. Il pilote l'examen des indicateurs et l'élaboration des principaux instruments de mesure de la santé de la population conformément au cadre d'évaluation du rendement. De plus, le groupe encourage l'échange de connaissances et les pratiques exemplaires conformément au mandat, au plan d'affaires, au plan stratégique et au cadre de communication du CSNB. Il s'agit d'un examen pluriannuel visant à améliorer la communication à long terme.

➤ **Examen de la Fiche de rendement en matière de qualité des services de santé**

Un examen de la Fiche de rendement en matière de qualité des services de santé a été entrepris avec la participation des principales parties prenantes du système de santé du Nouveau-Brunswick. L'objectif est de constituer une base solide pour la mesure de la qualité du système de santé qui concorde avec les priorités stratégiques et les efforts de communication de la province et de l'organisme.

➤ **Cadre de mesure de la performance**

Cette année, le CSNB a élaboré un cadre de mesure de la performance afin de rationaliser et d'orienter ses activités de gestion des données et de production de rapports, et de garantir la production d'indicateurs, de mesures et d'observations stratégiques fiables.

RAPPORT D'IMPACT DU CSNB

2023-2024

LE CONSEIL DE LA SANTÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK



Engage la population dans un dialogue significatif dans le but d'améliorer la qualité des services de santé.



Évalue la santé de la population et la qualité des services en santé.



Informe la population sur le rendement de notre système de santé.



Recommande des améliorations au ministre de la Santé.

CAMPAGNES DE PROMOTION DES SONDAGES



SOINS HOSPITALIERS
AIGUS



SOINS PRIMAIRES



LE MIEUX-ÊTRE ET LE
MILIEU D'APPRENTISSAGE
DES ÉLÈVES



SOINS À DOMICILE

RÉSULTATS DE SONDAGE



2022
SOINS PRIMAIRES



2022-2023 MIEUX-ÊTRE
DES ÉLÈVES

67 789 Néo-Brunswickois-es ont été sondé-e-s!

210 personnes ont participé au Réseau de voix des patients sur l'accès virtuel aux soins primaires.

NOTRE PORTÉE

LE CSNB DANS L'ACTUALITÉ



WEB

59



JOURNAL

22



RADIO

30



TÉLÉVISION

17

LE CSNB SUR LES MÉDIAS SOCIAUX



ABONNÉ-E-S

7 495



INTERACTIONS

12 000

CSNB.CA

VISITEUR-SE-S

87 000

TAUX D'ENGAGEMENT*

15%

SESSIONS

136 697

* INCLUT LE TEMPS MOYEN SUR LA PAGE, LE NOMBRE MOYEN DE PAGES VUES, LE TAUX DE REBOND, LES PARTAGES...



CSNB.CA



New Brunswick Health Council | Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick

Rapport annuel en vertu de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*



Il me fait plaisir de présenter le rapport annuel relatif à la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public* pour les activités du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick au cours de sa seizième année financière, soit 2023-2024.

L'article 3 de la Loi s'applique aux actes répréhensibles suivants commis au sein des services publics ou à l'égard de ceux-ci :

- a) les actions ou les omissions constituant une infraction à une loi de l'Assemblée législative, à une loi fédérale ou à un règlement établi sous leur régime
- b) le fait de causer, par action ou par omission, un risque grave et précis pour la vie, la santé ou la sécurité des personnes ou pour l'environnement, à l'exception du risque inhérent à l'exercice des attributions d'un employé
- c) les cas graves de mauvaise gestion, y compris la mauvaise gestion des fonds ou des biens publics
- d) le fait de sciemment ordonner ou conseiller à une personne de commettre l'un des actes répréhensibles visés aux alinéas a) à c)

Conformément à l'article 18 : Rapport concernant les divulgations de la Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public, nous confirmons que le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick n'a reçu aucune divulgation d'acte répréhensible. Conséquemment, aucune enquête ne s'est avérée nécessaire.

Le tout respectueusement soumis,

Handwritten signature of Stéphane Robichaud in black ink.

Stéphane Robichaud
Directeur général

États financiers 2023-2024



CONSEIL DE LA SANTÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK

États financiers

31 mars 2024



TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	32-33
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	34
Résultats	35
Bilan	36
Notes complémentaires	37-38
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Autres revenus	38

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Conseil de la Santé du Nouveau-Brunswick

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Conseil de la Santé du Nouveau-Brunswick (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et l'état des résultats pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

De plus, les chiffres de budget sont présentés pour fins de comparaison et n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen. Conséquemment, nous n'exprimons aucune opinion sur les chiffres de budget.

443 boul. Adélarde-Savoie Blvd.,
Dieppe, NB, E1A 0N7
t · (506) 857-2290
f · (506) 857-8468
www.brbcpa.ca

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve aux pages 4 et 5, fait partie intégrante de notre rapport.

Bourque Richard Boutot

**Bourque Richard Boutot P.C. Inc.
Comptables professionnels agréés**

Dieppe (Nouveau-Brunswick)
Le 21 juin 2024

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une

CONSEIL DE LA SANTÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK**Résultats****Exercice terminé le 31 mars 2024**

	Budget	2024	2023
Revenus			
Subventions - Ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick	2 632 800 \$	2 386 799 \$	2 294 711 \$
Autres revenus (annexe A)	630 792	359 054	379 741
	<hr/> 3 263 592	<hr/> 2 745 853	<hr/> 2 674 452
Charges			
Dépenses administratives	64 450	69 699	55 588
Charge de communication	343 320	230 702	315 334
Recherche et Consultation	824 105	587 375	461 344
Conseil d'administration	141 117	23 595	157 343
Ressources humaines	1 848 000	1 805 469	1 642 538
Dépenses d'opérations	42 600	29 013	42 305
	<hr/> 3 263 592	<hr/> 2 745 853	<hr/> 2 674 452
Excédent des produits sur les charges	<hr/> - \$	<hr/> - \$	<hr/> - \$

CONSEIL DE LA SANTÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Bilan
31 mars 2024

	2024	2023
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	400 \$	400 \$
Débiteurs	745 261	588 565
	<hr/> 745 661 \$	<hr/> 588 965 \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs	481 717 \$	456 709 \$
Revenus reportés	263 944	132 256
	<hr/> 745 661 \$	<hr/> 588 965 \$

Pour le conseil d'administration

Ross Valpey, administrateur

1. Statut et nature des activités

Le Conseil de la Santé du Nouveau-Brunswick (le Conseil) a été créé le 1er septembre 2008 sous la Loi créant le Conseil du Nouveau-Brunswick en matière de santé et est considéré être un organisme gouvernemental. Ses objectifs sont de promouvoir et d'améliorer le rendement du système de santé au Nouveau-Brunswick.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales conventions comptables suivantes:

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Constatation des produits

Les revenus sont reconnus selon la méthode de la comptabilité d'exercice à mesure que les dépenses faisant l'objet de subventions sont encourues. Tout montant reçu qui excède les dépenses inscrites est comptabilisé comme revenu reporté.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises à l'aide de subventions et dont le coût est moins de 100 000\$ sont entièrement amorties dans l'année d'acquisition selon les directives du gouvernement. Les immobilisations de plus de 100 000\$ sont capitalisées et amorties selon leur durée de vie utile.

3. Régime de pension à prestations déterminés

Le Conseil, via un régime inter-employeur parrainé par le Gouvernement du Nouveau-Brunswick, offre à ses employés un régime de retraite à prestations déterminées. Les charges de retraite de l'exercice s'élève à 178 459\$ (183 467\$ en 2023)

La Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick est le gestionnaire de portefeuille des avoirs de retraite des participants aux régimes de pension des services publics.

CONSEIL DE LA SANTÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Notes complémentaires
31 mars 2024

4. Flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'a pas été préparé, car l'information requise concernant les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers et des notes complémentaires.

5. Éventualité

Le Conseil n'a pas de couverture d'assurance. Sa majesté la Reine du chef de la province assumé la responsabilité de l'intérêt et des risques du Conseil tel que permis dans la Loi créant le Conseil du Nouveau-Brunswick en matière de santé.

6. Dépendance économique

Le Conseil est presque entièrement financé par le Ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick.

CONSEIL DE LA SANTÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Renseignements complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2024

	Budget	2024	2023
Annexe A - Autres revenus			
Services aux Autochtones Canada	330 792 \$	66 803 \$	99 741 \$
Santé publique	300 000	292 251	280 000
	630 792 \$	359 054 \$	379 741 \$





New Brunswick
Health Council | Conseil de la santé
du Nouveau-Brunswick

Pavillon J.-Raymond-Frenette
50, rue de la Francophonie, bureau 2200
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 7R1

Tél. : 506 869-6870
Télec. : 506 869-6282
Sans frais : 1 877 225-2521